

COMMUNE DE LA VERRERIE

Assemblée communale du 15 décembre 2020 Rapport concernant un projet d'investissement

* * *

Achat d'un véhicule pour le service du feu

Introduction

Le corps de sapeurs-pompiers intercommunal (CSPI) de Semsales – La Verrerie dispose d'un véhicule de type Pinz ancien – il date de 1983 - et qui ne fonctionne plus de manière convenable. Suite à de récents problèmes mécaniques sur ce Pinz la commission intercommunale du feu a eu une réflexion quant à l'avenir de ce véhicule. Il a notamment été constaté que les pièces de rechange se font de plus en plus rares sur ce type d'engin. C'est pourquoi, sur proposition de la commission du CSPI, les deux conseils communaux de Semsales et La Verrerie proposent à leurs Assemblées respectives le remplacement de ce véhicule.

Modèle retenu

La commission a décidé de convoquer MM Moduli et Kern, respectivement responsable de l'organisation des pompiers et responsable de la flotte des véhicules au sein de l'ECAB, pour faire le point de la situation et de choisir une option convenant à tout le monde.

Après une séance très constructive, il est apparu que le Ford Ranger, véhicule de type pick-up serait le mieux adapté à notre CSPI.

Investissement

Lors de cette séance, M. Kern a pu nous indiquer le prix, la subvention ECAB ainsi que la valeur de rachat de ce pick-up.

En effet, une fois que le concept SP2020+ sera entré en vigueur, l'ECAB rachètera les véhicules selon leur table. D'après les dernières informations disponibles, cette loi devrait se mettre en place d'ici 2 à 3 ans.

Le coût du pick-up Ford Ranger avec les adaptations nécessaires ainsi que le matériel de bord est estimé par l'ECAB à Fr. 70'000.-. Le taux de subvention se monte à 40%. Le montant à charge des deux communes est ainsi de Fr. 42'000.-. La part de notre commune s'élèverait à la moitié de ce montant, soit Fr. 21'000.-.

La valeur résiduelle versée par l'ECAB en cas de reprise de ce véhicule en 2023 serait de Fr. 27'552.-, montant qui reviendra pour moitié à chacune des deux communes partenaires.

Financement

L'investissement sera financé par les liquidités disponibles en banque.

Progens, le 23 novembre 2020